



| EVÈNEMENT COP21 |

CYCLE DE CONFÉRENCES

« Hors la loi, pour dépasser la loi »

CONFÉRENCE 1 – 28 septembre 2015
17h – 21h, à la Maison de l'Architecture,
Paris 10^e

Nous constatons tous que, pour réaliser des bâtiments à la hauteur des enjeux du changement climatique et du dérèglement énergétique, il faut souvent nous situer hors des standards, normes ou réglementations pour les dépasser. Experts du bâtiment et de l'environnement, il est de notre responsabilité de mettre nos actions en accord avec nos connaissances. Comment avoir le courage d'alerter nos maîtres d'ouvrage et la société toute entière quand la loi n'est pas adaptée aux enjeux ?

L'ICEB et CO2D vous invitent au lancement de leur **cycle de conférences pour la COP21**. Il s'agit d'une continuité d'événements, démarrant le 28 septembre et se terminant pendant la COP21 elle-même, début décembre. **3 dates pour 3 thématiques :**

- **28 Septembre 2015** : se mettre « hors la loi », ça veut dire quoi ?
- **18 Novembre 2015** : la boîte à outils pour y parvenir (aspects technique, architectural, urbanistique, paysager, juridique, financier...);
- **8 Décembre 2015** : le **bâtiment frugal**, adapté aux enjeux du changement climatique, du désordre énergétique et de l'épuisement des ressources. Le *Guide du bâtiment frugal* sera disponible à l'achat le jour de la conférence. Extrait dans ce booklet ou à télécharger sur le site internet de l'ICEB.

Sommaire

Programme de la soirée	p 2
Appel à témoignages	p 3
Manifeste des « hors la loi lanceurs d'avenir »	p 4
Synthèse du Guide du bâtiment frugal	p 5
Appel à financement participatif pour la publication du Guide du bâtiment frugal	p 8
Présentation des organisateurs : ICEB et CO2D	p 9



ICEB-CO2D



| COP21 | Conférence Hors La Loi – 28/09/15
Booklet de présentation



Page | 1

PROGRAMME DE LA SOIRÉE

17h00 Accueil

Introduction

17h30 Présentation de la conférence et de son déroulement

Alain Bornarel : modérateur, Vice-Président de l'ICEB
Colombe Baubion : Présidente de CO2D
Christine Lecerf : Présidente de l'ICEB

Séquence 1 - Les enjeux : nationaux et globaux

17h40 Le contexte carbone

Intervention de **Rémi Marcus** - Directeur associé d'ECO2 Initiative, formateur à la méthode Bilan Carbone® de l'Ademe, fondateur APCC (Association des Professionnels du Conseil Carbone)

Questions

18h10 Le contexte sociétal et la question de la désobéissance

Intervention de **Patrick Viveret** - Philosophe et essayiste altermondialiste

Questions

Séquence 2 - Le retour de terrain

19h00 Témoignages de concepteurs et maîtres d'ouvrage présents dans la salle

Séquence 3 – Le grand témoin

20h00 Intervention de Bernard Blanc

Directeur Général Aquitanis (Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, à la fois aménageur urbain, maître d'ouvrage public et bailleur social), il a notamment institué le « pas de côté » dans la politique du Groupe.

20h30 Pot convivial

ICEB-CO2D

| COP21 | Conférence Hors La Loi – 28/09/15
Booklet de présentation

Page | 2

||| APPEL A TEMOIGNAGES

Ce n'est pas par plaisir que l'on se risque à être hors la loi (*la loi, c'est-à-dire les codes, règlements, normes, PLU, DTU qui régissent l'acte de bâtir*). Ce n'est pas par facilité.

Au contraire, on se met hors-la-loi parce qu'on n'a pas *totalem*ent confiance. La loi est là pour protéger chacun, mais parfois, au lieu de défendre l'intérêt public, elle défend des parts de marché, elle impose au lieu de libérer.

Nos métiers c'est d'imaginer le futur. Le législateur réagit aux évènements. Il est dans le présent et il suit les évènements, les modes, parfois il les crée. Il croit ce que lui promettent certains industriels. Il a foi dans les progrès et la technologie.

Nous non. En termes d'énergie, nous savons que le kWh le plus écologique est celui qu'on ne consomme pas. Alors quand la loi nous oblige à multiplier certains éléments en prévision de l'avenir comme les prises de télécommunication dans toutes les pièces, on se dit que ce n'est peut-être pas nécessaire. Alors, on en met des factices juste pour le jour du passage du contrôleur du CONSUEL, et après, on les démonte.

Qui sommes-nous pour décider qu'il vaut mieux que les salles de bains soient ventilées naturellement alors que notre bureau de contrôle nous dit : « Mais non, on ne contrôle bien les débits qu'avec la VMC » ? Nous savons que la fenêtre ouverte, c'est toujours mieux qu'un placard aveugle et fermé. Qui sommes-nous pour croire que nous avons raison quand nous transgressons la loi ?

Nous avons discuté pied à pied, STD à l'appui, pour convaincre des archi et des MO de l'absurdité de faire des façades toutes vitrées plein ouest. Malgré les progrès des vitrages, c'est encore une absurdité. On met la clim et la pauvre, elle doit ramer à contre-courant pour rafraîchir le local surexposé. Nous savons qu'un jour notre système de production électrique explosera, à cause d'une canicule prolongée et de l'impossibilité de refroidir les réacteurs, à cause d'une tempête qui abîmera nos réseaux centralisés. Ce jour-là, il fera meilleur vivre dans un bâtiment frugal... même hors la loi.

La loi nous oblige à faire des choses dont nous savons qu'elles sont néfastes à l'environnement, qu'elles sont coûteuses en énergie y compris énergie grise et en budget, que l'entretien sera une charge, ne sera pas fait.

C'est parce que nous transgressons parfois la loi en défendant de nouvelles manières de penser, de faire, d'habiter que la loi avance, change. C'est pour cela qu'il faut se parler, partager nos expériences, les raconter, diffuser les idées.

Vous avez des histoires, des anecdotes, des combats gagnés ou perdus, des retours d'expérience, des exemples où vous avez été hors-la-loi pour développer des solutions environnementales, pour simplifier les systèmes technologiques, pour rendre aux utilisateurs le choix de leur confort, pour économiser l'énergie, pour inventer des dispositifs plus intelligents, pour utiliser les forces naturelles et gratuites, pour tirer parti du site, pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

Venez les raconter et constater que vous n'êtes pas seuls que d'autres mènent ces combats. Il faut se serrer les coudes pour IMAGINER et CONSTRUIRE des architectures HEUREUSES et FRUGALES.

||| MANIFESTE DES HORS LA LOI LANCEURS D'AVENIR

Ce cycle de conférences s'appuie sur un manifeste expliquant comment nous nous sommes mis hors la loi pour pouvoir construire des bâtiments à la hauteur des enjeux du changement climatique. Nous, membres de l'ICEB et de CO2D, proposons à tous les présents de le signer avec nous. **Il est affiché dans la salle et attend votre signature.**

« Parce qu'il y a urgence et que la loi, la règle, la norme n'évoluent pas assez vite.

Parce que l'ère des solutions standards, uniques (et paresseuses) étant achevée, il va falloir inventer et multiplier les actions même si certaines paraissent relever du bricolage.

Parce qu'il faut réfléchir aux tenants et aux aboutissants (par exemple la clim en cas de canicule, c'est ridicule car c'est justement là que les centrales nucléaires sont vulnérables à la chaleur et la sécheresse).

Parce que la loi suit et crée des modes en croyant qu'une nouvelle technologie va résoudre tous les problèmes.

Parce que ma grand-mère était très bas carbone sans être du tout aux normes.

J'ai transgressé la loi, le règlement, le DTU j'avoue et si c'était à refaire, je le referais.

Parce que la règle empile les injonctions sans tenir compte de la réalité du terrain.

Parce qu'il y a un budget et qu'au nom de la loi, mettre en œuvre des solutions coûteuses exclut ceux qui ne peuvent pas payer.

Parce que le risque fait partie de la vie.

Parce que voir des personnes dormir dans la rue est révoltant.

Parce que certaines des parties intéressées qui conseillent le législateur sont parfois plus intéressées par leur carnet de commande que par l'intérêt public.

J'avoue, je n'ai pas appliqué la loi, j'ai triché par rapport au PLU, je n'ai pas tout dit au bureau de contrôle et je regrette parfois de n'avoir pas transgressé plus loin.

Parce que les normes sont aplatissantes.

Parce que les conditions locales sont particulières et pas exactement délimitées par les frontières.

Parce que la science, la recherche, l'expérience ont fait évoluer certaines idées reçues (par exemple le volume d'air neuf nécessaire à un enfant n'est pas proportionnel à la taille de ses poumons).

Parce que les normes contribuent à façonner un monde mercantile où je n'ai pas envie de vivre.

Parce qu'il ne s'agit pas de nos intérêts particuliers, individuels ou nationaux mais de toute l'humanité, au nord, au sud, sur tous les continents et pour toutes les générations à venir.

J'avoue, j'ai choisi, parfois, d'en faire moins, d'en faire plus, de ne pas respecter la loi, l'habitude, les normes ou les modes de calcul »

L'Institut pour la Conception Ecoresponsable du Bâti vous présente

Le Guide du bâtiment frugal

Synthèse

Le **bâtiment frugal**, un nouveau concept de performances environnementales dans un domaine où il en existe déjà pas mal : BBC, BEPOS, Passiv'haus, HQE... ?

Se mettre **hors la loi** pour pouvoir réaliser ce bâtiment frugal, une provocation gratuite alors que la loi ne cesse d'évoluer : Grenelle, RT2012, transition énergétique pour une croissance verte... ?

Qu'est-ce que le bâtiment frugal ?

N'attendez pas la définition d'un standard frugal, comme il existe un standard passif, un standard BBC, un standard HQE. Tous ces standards ont donné lieu à des référentiels dont une des conséquences a été de normaliser le bâtiment du nord au sud de l'hexagone, du rural à l'urbain... Nous choisissons plutôt de définir trois conditions fondamentales pour qu'un bâtiment soit frugal.

Un bâtiment frugal s'inscrit dans une vraie stratégie au sein de son territoire

Cela paraît couler de source quand il s'agit d'un **bâtiment conçu bioclimatique** qui va, évidemment, puiser ses ressources dans le soleil, le vent, la pluie là où on le construit et pas ailleurs. Tout le monde parle de contextualisation et pourtant, de nombreuses techniques échappent à cette contextualisation : par exemple, ventilation mécanique hygroréglable et hyper-étanchéité à l'air des façades du nord au sud, à Metz comme à Marseille.

Le bâtiment frugal pousse l'approche bioclimatique le plus loin possible. L'objectif d'un rafraîchissement entièrement passif est réaliste dans la plupart des cas. Celui du chauffage 100% passif n'est pas aberrant dans les zones sud.

Celui de la ventilation entièrement naturelle non plus. Celui de l'éclairage naturel peut être atteint à 100% sur les périodes diurnes...

Mais l'ancrage dans le territoire du bâtiment frugal va bien au-delà de la contextualisation bioclimatique. Utiliser les **ressources énergétiques du territoire**, le bois, la biomasse, les biogaz des déchets agricoles... Avoir largement recours aux **matériaux, techniques et savoir-faire locaux** : la construction bois dans certaines régions, la terre crue sous toutes ses formes dans d'autres, la paille ailleurs, la réutilisation de matériaux ou composants quand ils sont disponibles.

Le bâtiment frugal s'inscrit dans une stratégie d'**aménagement durable du territoire**. Bien évidemment, il préserve les richesses naturelles du territoire, mais il assure aussi le maintien d'une agriculture de proximité, des circuits courts d'approvisionnement, un accès privilégiant les déplacements doux ou à faible impact, vers tous les services, les zones d'emploi, la culture, le sport, les loisirs ...

Le bâtiment frugal est adapté au contexte des années à venir

Ce contexte futur, nous le connaissons : dérèglement climatique, raréfaction des énergies et autres ressources fossiles, croissance en baisse et inégalités en hausse... Nous en connaissons même l'horizon : 2050. Or **2050, c'est demain**, 35 ans, une génération : un bâtiment qu'on construit aujourd'hui n'est pas censé subir de gros travaux avant 2050. C'est donc aujourd'hui qu'il faut le concevoir pour qu'il ne soit pas obsolète à cette date.

On ne répondra pas aux enjeux d'un tel changement climatique et sociétal par les solutions aujourd'hui classiques qui, certes ont fait leurs preuves, mais dans un contexte qui n'existe plus. Et nous n'avons plus le temps d'une adaptation graduelle, par petits pas respectant le marché. Il ressort, en effet, du dernier rapport du GIEC (novembre 2014) que **l'effort le plus important doit être fait dans les années qui viennent**. Une véritable révolution architecturale et technique est nécessaire dès aujourd'hui.

Il s'agit, évidemment, d'être **frugal en énergie** et de privilégier les énergies renouvelables. Mais pas seulement, il est aussi frugal en énergie grise et en **matières premières épuisables**. De ce fait, c'est un bâtiment fortement biosourcé et « **low tech** », à l'opposé des maisons connectées, soi-disant intelligentes tant à la mode.

Il s'agit aussi de répondre immédiatement aux 3 préoccupations nouvelles qu'impose le changement climatique :

- l'extension d'une exigence forte de **confort d'été** sur pratiquement tout l'hexagone
- la maîtrise des **consommations d'eau** pour répondre à la sécheresse prévue dans la moitié méditerranéenne de l'hexagone
- des dispositions particulières et temporaires, relevant souvent de la sobriété, des modes de vivre et d'utiliser le bâtiment, pour répondre aux **épisodes exceptionnels**, mais de plus en plus fréquents, de pluie, de vent et de canicule

Enfin, le bâtiment frugal doit pouvoir accueillir les profonds **changements sociétaux**, en germe aujourd'hui, qui répondent aux bouleversements d'un monde où la croissance n'est plus à l'ordre du jour et où la financiarisation hégémonique a fait sauter toutes les régulations qui maintenaient un minimum de partage des richesses et d'équité. Circuits courts d'alimentation, modes de déplacement alternatifs quand ils ne sont pas dévoyés par des visions purement marchandes, autopromotion, habitat participatif, usage partagé de certains biens communs, don ou récupération et réutilisation de matériaux, le bâtiment frugal s'inscrit dans cette lignée de « lanceurs d'avenir ».

Le bâtiment frugal est performant, désirable et se conçoit ensemble

Le bâtiment frugal doit être performant. Non pas dans le sens d'un bâtiment « machine » qui assurerait de façon optimale toutes ses fonctions, mais dans celui d'un outil pertinent, efficace et pratique, mis à la disposition de ses utilisateurs, conçu avec eux.

Aujourd'hui, la performance n'intéresse que la planète. Son effet est trop lointain, trop ailleurs pour intéresser l'utilisateur du bâtiment. Sauf s'il y trouve lui-même un intérêt, parfois un intérêt économique, mais le plus souvent de l'ordre de la satisfaction. La performance n'a pas d'intérêt si elle n'accompagne pas un plus grand plaisir, une meilleure qualité de vie, ou si elle n'apporte pas une plus-value culturelle ou éthique.

La performance n'a que peu d'efficacité si elle n'est pas comprise et assumée par les utilisateurs du bâtiment. Le bâtiment frugal sera différent des bâtiments standardisés qui se reproduisent quasi à l'identique dans les ZAC et les éco-quartiers. Différent par ses techniques, son architecture, et parfois par son esthétique et ses usages. Cette différence peut susciter l'inquiétude et l'évitement. Si nous savons la rendre compréhensible et abordable, elle suscitera alors plutôt le rêve et le désir.

Le bâtiment frugal doit être appropriable par ses habitants qui deviennent partie prenante. Son dessin, ses équipements sont conçus par le dialogue, la prise en compte de l'expérience des utilisateurs, l'adaptation à leur vécu sensoriel plutôt qu'issu d'un mode de calcul souvent réducteur car ne considérant que les impératifs technologique et calculable.

Les techniciens, les spécialistes doivent sortir de leurs logiciens, de leurs habitudes, questionner les normes et se mettre à l'écoute des utilisateurs.

Le bâtiment frugal redonne le plaisir d'habiter, de régler à sa guise la lumière, la ventilation, le chauffage, de prendre la main sur les conditions de confort plutôt que de se battre contre une technologie imposée, incompréhensible et coûteuse.

Le risque nécessaire du hors la loi

Cette description esquisse un concept de bâtiment, audacieux mais nécessaire, bien différent de la plupart de ceux qui se construisent aujourd'hui, même dûment labellisés. Non seulement différent, mais très souvent hors norme, en dehors des standards reconnus, et des solutions techniques éprouvées et répétées à satiété... mais périmées.

C'est pourquoi, concevoir un bâtiment frugal aujourd'hui équivaut souvent à se mettre hors la loi, hors des sentiers battus, à faire un pas de côté, tester des solutions innovantes, sans garantie technique, parfois sans ingénierie... en un mot, à prendre des risques.

Beaucoup, maîtres d'ouvrage et concepteurs, hésitent à prendre ces risques. Certains l'ont fait et ils viendront en témoigner le **28 septembre** ; décrire, **en novembre**, les chemins de traverse qu'ils ont empruntés pour y parvenir ; et présenter, **en décembre**, le bâtiment frugal qu'ils ont réalisé.

Auteur : ICEB
contact@asso-iceb.org
<http://www.asso-iceb.org>

||| APPEL AU FINANCEMENT PARTICIPATIF pour la publication du « Guide du bâtiment frugal »

C'est le moment de rappeler que nos **2 associations sont autofinancées** et qu'elles ne bénéficient d'aucun soutien pour la plupart de leurs actions (l'évènement bisannuel *Le OFF du DD* fait exception à la règle).

Avant la fin de l'année, l'ICEB souhaite publier un nouveau guide technique, dans la continuité de la Collection des guides Bio-Tech, écrits par l'ICEB et édités par l'Arène. Ce nouvel opus sera cette fois autofinancé et **nous avons besoin de votre aide**.

Quelle meilleure solution pour un guide qui prône l'implication des habitants et le concevoir ensemble que de faire appel au **financement participatif**.

Alors venez enrichir votre « **expertise personnelle** » et « **contribuer à la diffusion de ces compétences** » en participant à ce projet avec nous.

Suivez-nous bientôt sur www.ulule.fr. Comptez sur nous pour vous avertir de l'ouverture de la campagne de financement.



L'Institut pour la Conception Écoresponsable du Bâti

est une association rassemblant plus de 60 professionnels de terrain : architectes, ingénieurs, urbanistes, paysagistes, économistes, programmistes, maîtres d'ouvrage... Depuis 20 ans, elle élabore des solutions innovantes en matière de développement durable dans le bâti et l'aménagement. Elle fait évoluer les pratiques des acteurs par le partage de son expertise, de ses recherches et de ses expérimentations.

Nous voulons radicalement repenser les pratiques, les méthodes et les outils en matière d'architecture, d'urbanisme et, plus généralement, d'aménagement du territoire à l'aune des grands enjeux en matière de développement durable auxquels nous sommes confrontés.

NOS MISSIONS

Constituer un lieu d'échange

entre professionnels de la construction et de l'aménagement durable

Développer de nouvelles compétences

dans ce domaine et faire monter en compétence l'ensemble des acteurs

Promouvoir l'innovation et les bonnes pratiques

au travers de guides, conférences, débats, évènements

Intervenir en toute liberté dans les débats et groupes de travail

sur l'environnement et le bâtiment, notamment sur l'élaboration des réglementations et référentiels



ÉVÉNEMENTS PUBLICS à but pédagogique

| ICEB café mensuels |
| OFF du DD bisannuels |
| Cycles de conférences |

PUBLICATIONS

| Le Guide du bâtiment frugal |
| Les Guides Biotech |
| Les cahiers du OFF du DD |

GROUPES DE TRAVAIL

| Le Grand Paris |
| L'éthique |
| COP21 |

FORMATIONS à l'écoconstruction

| Bâtiment frugal |
| Eclairage naturel |
| Aménagement durable |

Si vous souhaitez en savoir plus, ou souhaitez nous rejoindre connectez-vous sur www.asso-iceb.org
ou contactez notre permanente : Julie Laugier, 06 09 54 34 07, contact@asso-iceb.org

CO2D, Collectif Démarche Durable

constitue un réseau de 40 praticiens issus de formations continues en qualité environnementale, en majorité architectes, mais aussi paysagistes, urbanistes, ingénieurs ou programmistes. Le collectif s'inscrit dans une dynamique ouverte de rencontres, de partages d'expériences, de débats et de formation, à toutes les échelles d'intervention de l'aménagement du cadre bâti.

NOS OBJECTIFS

Partager, capitaliser et actualiser les connaissances sur le développement durable à travers l'organisation de manifestations : voyages d'études, journées d'échanges ou soirées « libres pensées » organisées tous les mois et « université d'été » prévue tous les 2 ans ;

Etre présents dans le débat, c'est-à-dire : communiquer, intervenir et faire des propositions sur la prise en compte du développement durable à toutes les échelles de la construction du cadre de vie ;

Créer des contacts et des échanges à un niveau international à travers l'organisation de manifestations : soirées libres pensées, journées techniques de formation, voyages d'études, journées professionnelles, notamment le Off du développement durable.



Si vous souhaitez en savoir plus ou souhaitez nous rejoindre, connectez-vous sur www.co2d.fr ou envoyez un email à co2d.asso@gmail.com